

Conseil municipal

La salle des fêtes sera réhabilitée et deviendra une salle polyvalente

Publié le 07/12/2016



Un avant-projet a été présenté au conseil municipal. © SAUVAGET Michel

Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Vaudeurs, la maire Marie-Claude Garnault a présenté un avant-projet pour les travaux de la salle des fêtes qui deviendra une salle polyvalente après sa réhabilitation. Les prélèvements amiante ont été effectués pour un coût de 910 € HT.

Informatique. La dématérialisation se poursuit et plusieurs logiciels de la mairie deviennent obsolètes, il est donc nécessaire que la commune soit dotée des outils adéquats. La société JVS Mairistem a été retenue. Le coût d'installation est de 3.993,60 € et 2.565,60 € l'année suivante. Le logiciel pour la gestion du cimetière coûtera 664 € pour l'investissement et 560 € pour le fonctionnement.

Transport scolaire. La convention pour le transport des élèves de Vaudeurs au gymnase de Cerisiers va être renouvelée avec la société Prêt-a-partir pour une durée de trois ans.

Charges scolaires. Un complément de 1.900 € a été réclamé par la commune de Cerisiers pour deux enfants inscrits plus tard à l'école, en plus des neuf déjà présents.

Immobilier. Une procédure de mise en péril d'un immeuble au hameau des Loges a entraîné 1.322,98 € de frais d'expertise. Les frais seront à la charge des propriétaires.

Fleurissement. La commune a fini première au concours des villages fleuris (200 à 500 habitants) et espère qu'avec des efforts de fleurissements une première fleur lui soit décernée en 2017.

VAUDEURS CONSOMMATION

A LIRE SUR L'YONNE

Chablisien - Après les vendanges, place à la Peulée

L'Yonne